

Service de sauvetage, y compris récompenses pour sauvetage de personnes, \$47,000.

M. CHURCH: Depuis que je suis membre du Parlement j'ai fait observer à ce comité les inégalités qui existent au sujet du service de sauvetage au Canada. S'il est un crédit que nous ne devrions pas réduire c'est bien celui-ci. Le montant était de \$48,000 l'an dernier, et on l'a réduit à \$47,000. Une faible partie seulement de ce crédit est affectée au sauvetage de personnes. Les détails indiquent une somme de \$30,080 pour aide temporaire; de \$9,925 pour pension—il n'y a pas de sauvetage de personnes ici—; de \$5,845 pour fournitures et réparations; de \$550 pour divers. Tout ceci ne se rapporte guère au sauvetage. Toronto dépense deux fois plus pour ses services de sauvetage. Cette ville est obligée de s'occuper presque exclusivement du sauvetage de personnes dans le centre de l'Ontario. J'ai représenté la ville à titre de président de la Commission du port lorsque nous nous sommes chargés du service de sauvetage que dirigeait l'ancien ministre de la Marine et des Pêcheries, l'hon. M. Hazen. Sur le lac Ontario, de Toronto et Hamilton à Cobourg il n'y a que deux canots de sauvetage, construits en 1905, et je doute fort que l'on pût les sortir de leur hangar si quelque personne était en danger de se noyer. Toronto a dépensé environ 35 millions pour son port, et sa station de sauvetage est obligée d'accomplir du travail du gouvernement fédéral. Les Provinces maritimes reçoivent 47,000 dollars pour ce travail, et je doute que cette somme suffise de moitié. Toronto dépense \$52,340 pour l'entretien et l'équipement, et \$20,795 pour les matériaux et les fournitures. Je ne trouve pas à redire si l'on met des services de sauvetage à la disposition d'autres localités, mais je crois que l'on devrait servir et traiter sur un pied d'égalité toute cette magnifique étendue d'eaux navigables entre le golfe Saint-Laurent et nos Grands Lacs, en passant par le fleuve Saint-Laurent.

Quels sont les faits? Plusieurs demandes d'aide viennent de Muskoka, de la baie Georgienne et du lac Simcoe à la station de sauvetage de Toronto. Nous recevons également des appels de la baie Georgienne et de plusieurs endroits du lac Huron, du lac Ontario et de ses rivières. Plusieurs membres de circonscriptions riveraines en Ontario sont au courant des conditions qui existent sur nos Grands Lacs durant l'automne. Elles ne sont nullement à l'honneur d'un pays qui s'appelle une nation. Nombre des membres des équipages qui servent sur les Grands Lacs sont égaux à ceux qui ont combattu à Saint-Julien, et cependant ces hommes sur des vaisseaux canadiens sont obligés de faire entendre leurs sirènes afin que les stations de sauvetage américaines leur envoient du secours lorsqu'ils sont

[L'hon. M. Howe.]

en danger vers la fin de l'automne—bel hommage à la nation canadienne! C'est injuste pour ces hommes qui transportent notre récolte de grain, par eau, jusqu'à nos ports océaniques, de les laisser dépourvus d'aides convenables à la navigation et, à mon titre de représentant de l'une des divisions de la ville de Toronto, je proteste. On m'envoie ici pour découvrir quelque chose au sujet de ce crédit. La ville de Toronto débourse chaque année une somme de \$96,000 afin d'assurer à la province un service de sauvetage. On reçoit des appels jusque de North Bay relativement à ce service et la municipalité doit parfois faire transporter par rail non seulement le bateau de sauvetage mais aussi des marins experts pour le diriger et ce service est maintenu pendant toute l'année.

Le ministre est chargé de l'application de toutes les lois de navigation en vigueur au pays. Vous avez un grand nombre de navires à vapeur qui naviguent sur les Grands Lacs. Il y avait un bateau qui avait son port d'attache à Amherstburg, près de Windsor et le capitaine a dû l'échouer sur un banc de sable sans quoi douze cents personnes auraient péri, il y a deux ans. Pour ne citer qu'un exemple, il y a un grand banc de sable de cinq ou six milles de longueur, à l'entrée de la rivière Niagara. Un jour que j'étais à bord du navire, me rendant au camp de Niagara avec le 74^{ième} ou le 75^{ième} bataillon, le vent soufflait en tempête, et le navire alla s'échouer sur ce banc de sable où il resta pris pour le reste de la journée. Si un accident se produit, tout ce qu'on peut faire, c'est de faire jouer le sifflet d'alarme et d'essayer de communiquer avec la station de sauvetage de Toronto. La ville de Toronto assure ce service de sauvetage à toute la province à une époque où le Gouvernement fédéral enlève les revenus appartenant aux municipalités. Les contribuables de la ville de Toronto versent chaque année une somme de \$100,000—c'est ce qu'exige la protection spéciale des plages estivales—pour maintenir ce service et instruire les équipes de sauvetage. Voilà quelque chose que le Gouvernement fédéral devrait accomplir de son propre gré car le fédéral a la responsabilité de la navigation en vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Au cours d'un débat qui a eu lieu ici dernièrement, nous avons entendu dire que l'on ne tient pas pour sacrée la vie humaine sur terre; sur l'eau, l'être humain n'a pas la moindre chance de s'en tirer. Le Gouvernement fédéral ne maintient aucune station de sauvetage pour la protection des équipages des navires à vapeur ou de la marine marchande qui sillonnent les eaux des Grands Lacs et, en cas d'accident, les marins